



Sinistres internationaux

Comprendre les besoins de nos clients afin
d'obtenir de manière proactive les bons
résultats en matière de réclamations



Sinistres internationaux

Expertise et présence internationale pour chaque sinistre

+ 80
pays

+ 3 000
professionnels
des sinistres

+ 1500
Experts en
conseil en
risques

+ 1
million de
sinistres
par an

1. Une **équipe internationale** de gestion des sinistres pour accompagner les clients dans de multiples juridictions
2. Des **compétences uniques en matière de sinistres et de conseil et une expérience éprouvée** dans la résolution de sinistres importants et complexes et dans la gestion de portefeuilles de sinistres.
3. Des experts internationaux en **gestion des risques** avant et après sinistre, couvrant à la fois les sinistres isolés et les portefeuilles de sinistres.
4. Des **relations étroites avec les assureurs**, en tant que plus grand apporteur d'affaires sur le marché.
5. Mise à disposition **d'analyse des données relatives aux sinistres et des tendances**.



Marsh sinistres internationaux

Optimiser la gestion des sinistres et minimiser l'incertitude



Équipe internationale



Compétences et expertise



Gestion des risques



Relations avec les assureurs

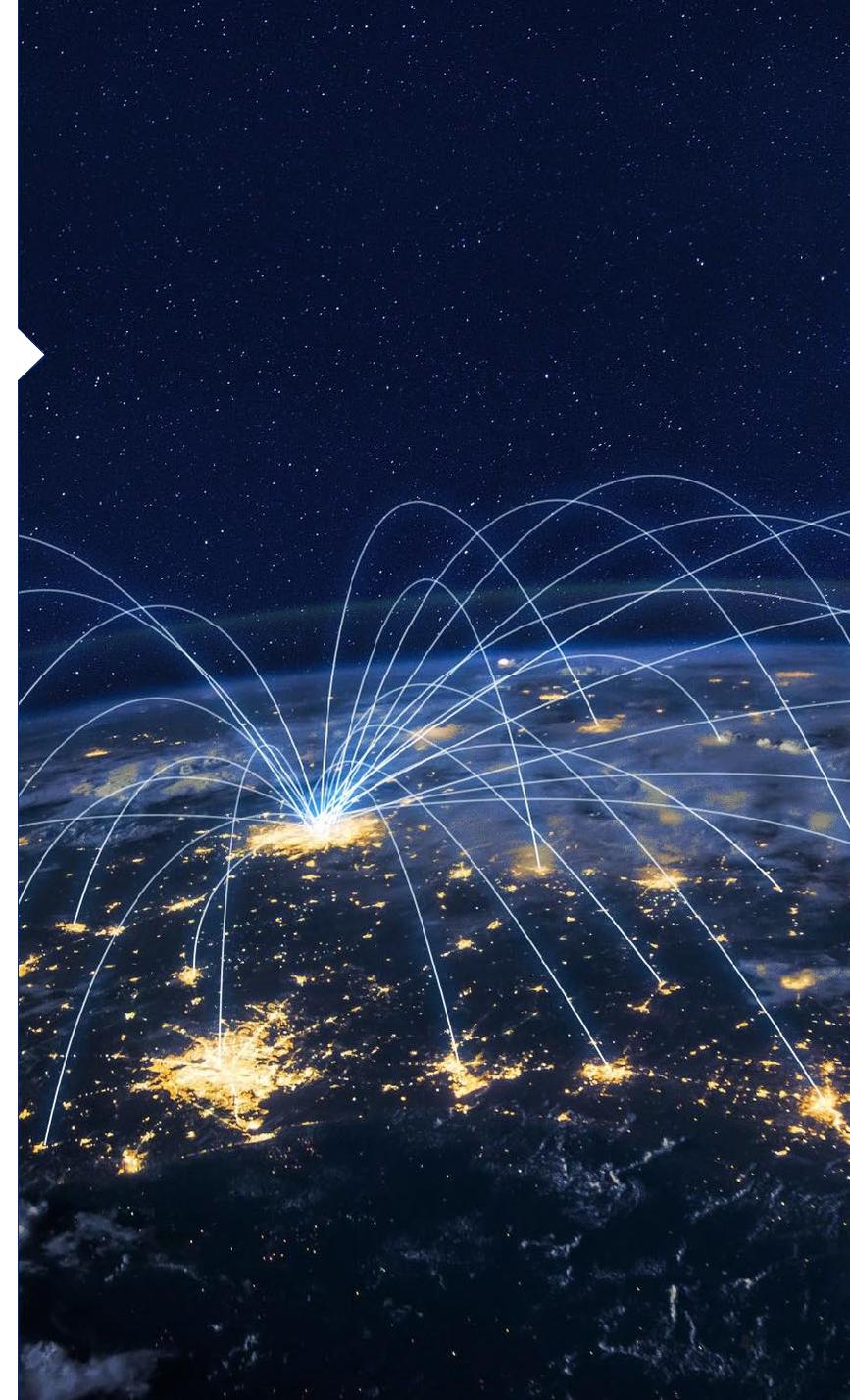


Analyse et perspectives

Une équipe internationale



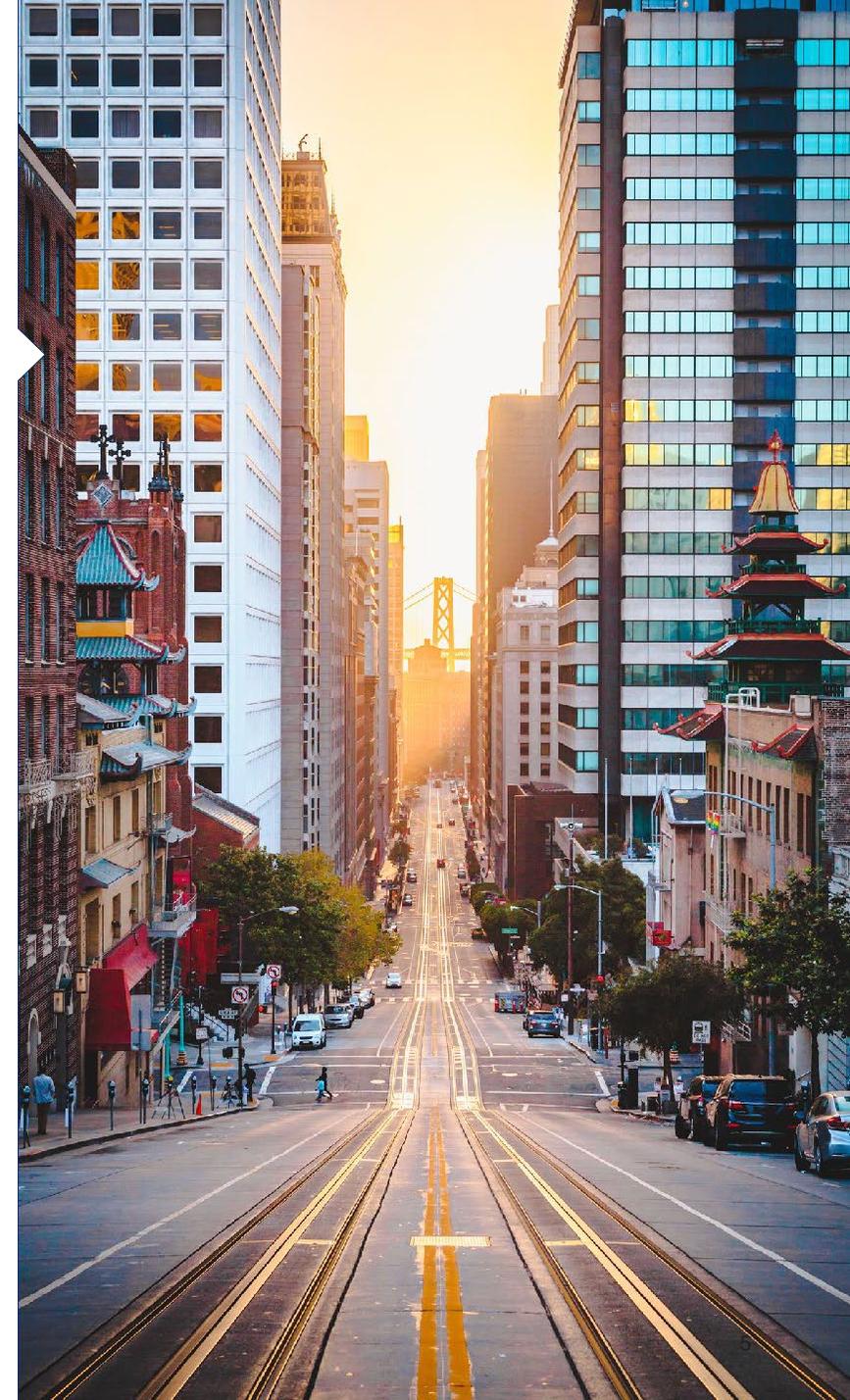
- Notre réseau international d'experts en sinistres présent dans plus de 60 pays apporte à nos clients un accompagnement unique car à la différence de nombreuses entreprises du secteur de l'assurance, nous ne nous reposons pas sur des partenaires de réseau dont les standards de service peuvent fluctuer.
- La valeur de nos réseaux locaux, fondés sur des relations de longue date avec les gestionnaires de sinistres des assureurs locaux, les souscripteurs, les experts en sinistres, etc., ainsi que notre maîtrise des langues locales, est essentielle pour la résolution des sinistres.
- Notre présence internationale permet le déploiement d'une équipe dédiée à la gestion des risques liés aux catastrophes naturelles et à la réponse aux sinistres, avec la mise en place de protocoles de communication clairs.



Compétences et expertise



- Une équipe internationale pluridisciplinaire (juristes spécialisés, experts financiers, professionnels de la santé, experts en sinistres) pour contester les refus de couverture des assureurs ou les propositions de règlements non conforme à la police.
- Les experts en sinistres ont en moyenne 20 ans d'expérience dans toutes les branches d'assurance et tous les secteurs d'activité. Notre expérience nous permet de faire face à toutes les situations.
- Une grande partie de nos experts sont issus de la profession juridique, nos clients sont donc accompagnés par des anciens avocats formés à la gestion des sinistres.
- Une base de données issues de cas client à l'échelle mondiale.



Gestion des risques



- Les services reconnus avant sinistre (examens des pertes d'exploitation, évaluations et modélisation des catastrophes naturelles) minimisent le risque de sous-assurance (qui entraîne de lourdes conséquences financières en cas de sinistre).
- Les services reconnus post-sinistre optimisent le résultat des sinistres, notamment notre service de préparation des sinistres liés aux biens et à l'interruption d'activité, réalisé par des experts-comptables qualifiés.
- Les autres services reconnus de Marsh Advisory en matière de gestion des risques incluent la résilience d'entreprise et les stratégies de gestion des ressources humaines, qui aident à prévenir et à atténuer les pertes.



Relations avec les assureurs



- Mise à disposition de protocoles de réclamation agréés, contenant des informations clés telles que les procédures de notification des sinistres et les contacts clés, fournis au moment du renouvellement, permettant ainsi aux clients de bénéficier d'une orientation claire.
- Participation à des ateliers préalables aux sinistres et à des tests de scénarios de sinistres permettant de comprendre comment un sinistre important et/ou complexe évoluera et de gérer les attentes en cas de sinistre.
- Des procédures d'escalade sont en place pour garantir une issue favorable aux demandes d'indemnisation valides.



Analyses et perspectives



- L'analyse des données des portefeuilles de sinistres à l'aide d'une technologie telle que Blue[i] permet d'identifier les tendances des risques et donc d'atténuer les pertes.
- Perspectives sur les tendances des sinistres sur le marché, les performances des assureurs, les sinistres majeurs et les risques mondiaux, ce qui permet à nos clients de tirer des enseignements des évolutions du marché.
- Conseil en matière de gestion des risques sur l'évolution des sinistres et les moyens de défense.





Marsh, société par actions simplifiée au capital de 5 917 915 euros. Société de courtage d'assurances et de réassurance dont le siège social est situé Tour Ariane – La Défense, 5 place de la pyramide, 92800 Puteaux, immatriculée sous le n° 572 174 415 au RCS de Nanterre. Assurances RC professionnelle et garantie financière conformes aux articles L512-6 et 7 du Code des assurances. TVA intracommunautaire n° FR 05 572 174 415. Orias n° 07001037, orias.fr. Code APE : 6622Z. Société soumise au contrôle de l'ACPR, 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09.

Réclamations : Marsh, Département Réclamation, Tour Ariane, 92088 Paris La Défense cedex – reclamation@marsh.com. Médiateur de l'assurance : le.mediateur@mediation-assurance.org. Conditions générales de prestations sur marsh.fr.

©Copyright 2025 Marsh SAS. Tous droits réservés.

A business of Marsh McLennan